

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS AGRICOLES DES COMMUNES ET DE LEUR INTÉGRATION DANS UNE VISION MÉTROPOLITAINE

TOULOUSE MÉTROPOLE

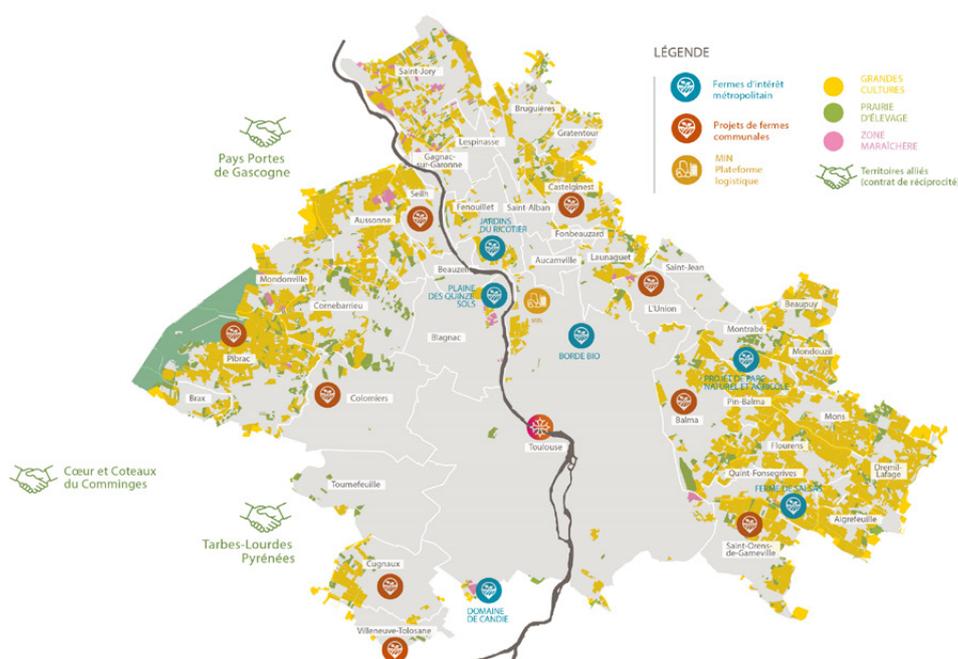
Décembre 2022

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

1. PRÉSENTATION DE L'ACTION



A la suite de son accompagnement de 4 projets agricoles pilotes (Quinze sols à Blagnac, secteur maraîcher des Trois cocus à Toulouse, projet de Parc Naturel agricole à Pin Balma, Ferme de Salsas à Quint-Fonsegrives), Toulouse Métropole, dans le cadre de son Projet Agricole et Alimentaire Territorial a identifié le besoin d'un accompagnement des communes qui souhaitent s'impliquer dans des projets de fermes urbaines. Elle a donc fait appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour :

- à l'échelle métropolitaine, préciser son dispositif d'accompagnement et inscrire les projets accompagnés dans une vision métropolitaine
- à l'échelle de chaque commune, accompagner le projet agricole dans sa conception

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage se décompose en 2 lots :

1. Un lot de coordination-suivi-évaluation qui a été attribué à CERESCO – Nourrir la Ville

2. Un lot d'accompagnement des communes qui a été attribué à CERESCO – Nourrir la Ville et à la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne

Un premier appel à candidatures auprès des communes a été lancé en 2021. 7 communes ont répondu.

Le prestataire doit apporter à la commune un soutien méthodologique répondant à un cahier des charges, appuyant celle-ci à concevoir et mettre en œuvre son projet en 3 phases :

- Phase 1 : De l'idée à la définition du projet et des besoins pour le mettre en œuvre
- Phase 2 : Approfondissement des éléments de faisabilité du projet retenu par la commune
- Phase 3 (en fonction des besoins) : Mobilisation d'expertises pour appuyer la mise en œuvre des projets agricoles d'intérêt métropolitain

2. LIEN DE L'ACTION AVEC LE PAT



4 projets agricoles pilotes accompagnés depuis 2012



ZAP Plaine maraichère des Quinze sols à Blagnac (135 ha) :

- Schéma agro-paysager
- Réorganisation et protection foncière
- installation maraichers et commercialisation locale

Secteur maraicher Trois cocus à Toulouse (5 ha) :

- ferme Borde Bio
- Tiers-lieu EDENN dédié à l'agriculture urbaine et l'alimentation durable
- quartier fertile : espaces vivriers, de liens, d'insertion et d'emplois

Ferme de Salsas à Quint-Fonsegrives (10 ha) :

- réhabilitation et aménagement de la ferme
- sélection d'un porteur de projet maraichage, agroforesterie
- pédagogie, biodiversité

Parc Naturel Agricole à Pin-Balma (220 ha) :

- études d'opportunités, de cheminement
- identification de projets pour créer une porte de parc

toulouse
métropole

Le Projet agricole et alimentaire de Toulouse Métropole a pour objectif « d'accompagner la transition agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux du territoire et de permettre l'accès de tous à une alimentation de proximité saine et durable ».

L'action d'accompagnement des projets agricoles des communes fait partie du premier axe de travail : « accompagner la production locale et l'installation agricole ».

Cette action a été conçue à partir de la capitalisation de l'expérience d'accompagnement des 4 projets pilotes depuis 2012 (voir plus haut). En s'appuyant sur ces expériences et sur la dynamique des communes lancée par les campagnes municipales de 2020, Toulouse Métropole a présenté cette action au Plan de relance, en 2021, ainsi que des investissements matériels portés par certaines communes accompagnées et déjà avancées. L'AMO est financée par la mesure 13B du Plan de relance et sur fonds propres.

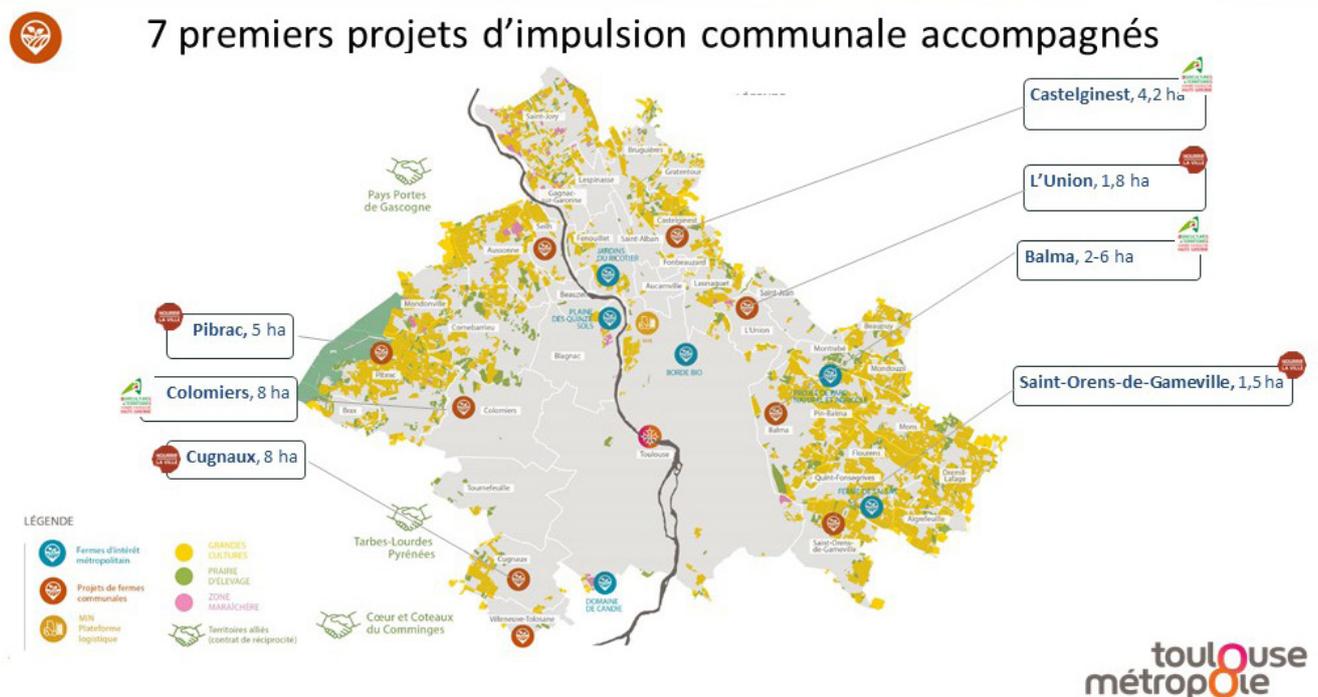
En région Occitanie, cette mesure 13B a été déclinée en un appel à projets doté de 10 Millions d'auquel seuls les porteurs de PAT pouvaient répondre en centralisant les demandes des porteurs de projets (ou d'actions). Ainsi, en septembre 2021 Toulouse Métropole a présenté sa candidature partenariale en rassemblant des actions contribuant à son PAAM en ciblant 2 orientations :

- priorité sur les actions portant sur la production locale et l'installation agricole,
- financement important fléché vers les projets portés par les communes

La candidature de la Métropole a été retenue en décembre 2021 avec 850 k€ de subventions sur 23 actions avec 19 partenaires (4 entreprises, 5 communes, 9 associations + Toulouse Métropole).

Les opérateurs de cette action sont le consortium CERESCO – Nourrir la Ville et la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne. A part CERESCO qui est un bureau d'étude national, les opérateurs sont des acteurs locaux qui étaient déjà membres du Comité Stratégique partenarial du Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain. Ils sont donc impliqués dans le pilotage du PAT indépendamment de l'action. Ce sont des acteurs départementaux pour la plupart, sous-régionaux pour d'autres (cf Terre de liens Midi-Pyrénées, Bio Ariège Garonne) et donc sont également impliqués sur des actions d'autres territoires avoisinants, souvent dans le cadre de leur PAT.

3. PARTENARIAT DANS CE PROJET



→ CERESCO est un bureau d'étude national indépendant de « conseil en filières agricoles, alimentation et territoires » basé à Lyon et fondé en 1999. Anciennement connu sous le nom de Blézat Consulting, il est particulièrement connu pour ses expertises sur l'économie agricole et alimentaire et s'est impliqué dans l'accompagnement de nombreux PAT sur toute la France depuis 2014. CERESCO s'est mis en consortium avec le collectif Nourrir la Ville pour répondre à l'appel d'offre pour cette assistance à maîtrise d'ouvrage. Il est impliqué en premier plan (dans le lot 1, de coordination, suivi-évaluation, bénéficiant de son regard extérieur d'acteur national. Il est également impliqué sur le lot 2, d'accompagnement des communes mais en second plan par rapport à Nourrir la Ville.

→ Le collectif Nourrir la Ville est un collectif informel qui s'est constitué en 2019 et fédère 6 associations et coopératives de Haute-Garonne engagées en faveur de la transition alimentaire et agroécologique. ADEAR31, CIVAM31, Cocagne Haute-Garonne, Bio Ariège Garonne, Terre de liens Midi-Pyrénées, le 100^e singe. Ce collectif s'est formé avec l'idée d'apporter une cohérence aux sollicitations des territoires sur des sujets proches dont ses membres faisaient l'objet individuellement et ainsi mieux se coordonner pour y répondre. Un objectif sur lequel ils se sont positionnés ensemble est celui de la constitution d'une « ceinture maraîchère autour de Toulouse ». Dans l'assistance à maîtrise d'ou-

vrage à Toulouse Métropole, l'ensemble des membres du collectif n'est pas impliqué et ceux qui le sont, s'y sont inscrits avec des temps d'accompagnement différents. Le 100^e singe est le membre référent qui coordonne les travaux du collectif au service des communes.

→ La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est un établissement public dirigé par des élus professionnels, chargé de représenter les intérêts agricoles et ruraux du département. Elle est le porte-parole de tous les acteurs de la profession. Elle intervient auprès des collectivités territoriales, en qualité d'expert sur des projets se rapportant à l'environnement, à la gestion de l'espace, à l'urbanisme ainsi qu'à l'émergence de projets et à la création de richesses dans les territoires. Pour ce faire, la Chambre d'Agriculture dispose de compétences multidisciplinaires réparties sur plusieurs sites au niveau du département. Son organisation territoriale et par filière permet une présence forte sur le terrain grâce aux conseillers de proximité basés au plus près des agriculteurs, et des conseillers spécialisés qui peuvent intervenir sur tout le département avec de solides compétences techniques en tant qu'experts.

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est partenaire de la Métropole depuis de nombreuses années. Ce partenariat est formalisé par des conventions cadres périodiques qui définissent les actions en faveur de l'agriculture que la Métropole et la Chambre d'agriculture conviennent de mettre en œuvre et le cadre de leur collaboration.

La convention actuelle signée en 2021, pour la période 2021-2024, identifie 6 axes de travail, qui guident la programmation d'actions concrètes :

1. la planification et la préservation du foncier agricole
2. l'installation agricole et le développement de projets d'agriculture urbaine
3. l'accompagnement technique des agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques
4. la connaissance des filières locales, des acteurs structurants et les pistes pour ancrer la valeur ajoutée de l'alimentation sur le territoire
5. l'accompagnement des agriculteurs pour la commercialisation en circuits courts de proximité
6. la promotion de l'agriculture, la sensibilisation sur ses réalités, la promotion des produits agricoles et l'animation d'événementiels pour rapprocher les métropolitains de l'agriculture.

En complément, la Chambre d'agriculture se positionne également en prestataire de services, et accompagne Toulouse Métropole et ses communes dans le cadre de l'AMO projets agricoles (accompagnement technique et méthodologique)

→ Les communes sont, dans ce partenariat, en même temps que bénéficiaires de l'accompagnement, parties prenantes des projets en tant que porteurs. Leur implication est donc primordiale et va varier beaucoup en termes de moyens techniques, mais aussi politiques mobilisés.

→ Toulouse Métropole enfin est à la fois commanditaire de l'action en tant que porteur du PAT et donc transitaire des financements Plan de Relance, co-financeur, mais s'implique également techniquement dans l'accompagnement (présence aux réunions avec les communes) afin de disposer d'une vision globale de cet accompagnement et solliciter des adaptations des méthodologies utilisées.

4. APPROCHES UTILISÉES DANS L'ACTION

Une typologie de projets agricoles communaux émergente



(Source : Ceresco, dans le cadre de l'AMO projets agricoles de Toulouse Métropole)

toulouse
métropole

Le collectif Nourrir la Ville a répondu à ce marché de manière collective mais avec une implication individualisée de ses membres à différentes étapes des projets des communes. Une approche d'éducation populaire et de mobilisation de l'intelligence collective a été mise en avant, recherchant un maximum de participation et d'implication des équipes des communes, élus et techniciens dans un premier temps pour faciliter l'émergence de leur projet et l'implication de la commune dans la durée. Ensuite, le collectif propose aux communes d'avancer dans leur projet en se positionnant sur des scénarii chiffrés et juridiquement éprouvés.

Dans le cadre de cette action, la chambre départementale d'agriculture capitalise sur les pôles de compétences dont elle dispose en son sein pour accompagner les communes dans leurs projets agricoles. Elle dispose d'un chef de projet, point de contact unique des communes dans leurs échanges. Ce dernier est en charge de l'animation et mobilise les experts en interne pour répondre aux besoins et problématiques spécifiques (irrigation, maraîchage, grande culture, urbanisme, juridique, bâti...). Il est également responsable de la cohérence globale des réponses apportées. La chambre d'agriculture est présente de la phase d'émergence à la phase d'approfondissement du scénario envisagé par la commune.

5 Dans cette activité de pilotage de projet, la chambre

départementale d'agriculture étend ainsi son domaine d'action au-delà de l'accompagnement et du conseil aux agriculteurs (qui sollicitent les conseillers de proximité de la chambre tout au long de la campagne culturelle). En créant récemment un pôle dédié (pôle «Projet Innovation Territoire»), la chambre d'agriculture entend se positionner comme un partenaire privilégié dans l'accompagnement de projets sur le département.

Contacts pour en savoir plus :

Pour Toulouse Métropole :

Isabelle Karcher-Bernard

Chef de projet, responsable de la mission Agriculture et Alimentation
isabelle.karcher@toulouse-metropole.fr

Cerise Contou

Chargée de mission Agriculture et Alimentation
cerise.contou@toulouse-metropole.fr

Pour CERESCO :

Thomas Lefebvre

Consultant
Thomas.lefebvre@ceresco.fr

Pour le Collectif Nourrir la ville et le 100e Singe :

David-Alexandre Lobry

Co-Directeur
da.lobry@le100esinge.com

Pour la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne :

Manon Parmentier

Cheffe de projets
manon.parmentier@haute-garonne.chambagri.fr

Pour Terres en villes

Paul Mazerand

Responsable animation de réseaux
paul.mazerand@terresenvilles.org